

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 28 JUIN 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le cinq juillet deux mil dix-huit à vingt heures

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Révision tarifs salle polyvalente - Année 2018
- 2 - Achat de terrain
- 3 - Commerce
- 4 - Aménagement du centre bourg
- 5 - Rapport conseil d'école
- 6 - Chantier « Argent de poche »

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT, le cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier GENDRON, Maire.

Étaient présents : M. Didier GENDRON, M. Joël TESTIER, M. Philippe PLU, M. David GOUGEON, Mme Sylvie GUIARD, M. Jürgen VERLEUR, M. Emmanuel VIOT, M. Christophe LIVET, M. François BERSON, Mme Annick COLIN

Étaient absents excusés : Mme Brigitte RUAULT (donnée procuration à Mme Annick COLIN), Mme Maryline GENIER et M. Rudy OSMONT

Était absente non excusée : Mme Sabrina GAREL

Secrétaire de séance : Mme Emmanuel VIOT

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion du 31 mai 2018 a été approuvé à l'unanimité.

1 - RÉVISION TARIFS SALLE POLYVALENTE - ANNÉE 2019

Les membres du Conseil Municipal décident de revoir, comme chaque année, les tarifs de location de la salle polyvalente. Après délibération, les tarifs suivants seront appliqués à compter du 01 janvier 2019,

	ETE (du 20/05 au 01/10)		HIVER (du 02/10 au 19/05)	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
SALLE + CUISINE	214.00 €	295.00 €	245.00 €	331.00 €
2 JOURS CONSECUTIFS	288.00 €	372.00 €	352.00 €	434.00 €
SALLE SANS CUISINE	161.00 €	212.00 €	198.00 €	242.00 €
VIN D'HONNEUR	133.00 €	171.00 €	142.00 €	190.00 €
SOIREE SAINT SYLVESTRE			358.00 €	453.00 €
SOIREE ST SYLV+LENDEMAIN			458.00 €	552.00 €
	TARIF UNIQUE			
REUNION FAMILLE (sépulture)	72.00 €			
MENAGE – par heure en plus	48.00 €			

ARRHES POUR CONFIRMATION DE RÉSERVATION SALLE POLYVALENTE

Pour l'année 2019, le Conseil municipal reconduit le versement d'arrhes pour confirmer la réservation de la salle polyvalente, pour un montant de 90.00 euros.

LOCATION DES TABLES ET CHAISES DE LA SALLE POLYVALENTE - année 2019

Les membres du Conseil Municipal reconduisent les locations des tables et chaises de la salle polyvalente, seulement aux personnes morales ou physiques de la commune.

Tarif, à compter du 01 janvier 2019 :

* 0.62 € par chaise

* 2.58 € par table

En cas de détérioration, le montant facturé sera de 12.60 € par chaise et 47.62 € par table.

2 - ACHAT DE TERRAIN

Nous n'avons pas reçu de nouvelle par rapport à la nouvelle proposition qu'avait émis le conseil lors de la dernière réunion de conseil c'est-à-dire un prix à 1.80€ le m² pour l'acquisition des parcelles cadastrées section A n°554 et 676.

3 - COMMERCE

Anthony MORIN, architecte de Parné-sur-Roc, a présenté plusieurs solutions pour la réhabilitation du commerce.

De plus, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que deux devis nous sont parvenus en mairie pour le relevé topographique et le bornage du commerce. Ils s'élèvent de 1 550.00€ HT pour l'un et 1 160.00€ HT pour l'autre.

Après délibérations et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent le devis de la société KALIGEO de LAVAL pour un montant de 1 160.00€HT et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

4 - AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Monsieur le Maire informe que l'entreprise LEROY PAYSAGES est intervenue les 30 et 31 mai pour effectuer les travaux des espaces verts dans le centre bourg et la rue d'Anjou.

Pour la rue du Maine, les travaux seront effectués par la commune.

Il a également informé les membres du conseil que nous avons reçu deux subventions : le fonds de concours pour un montant de 22 000.00€ et une subvention de la région de 24 035.00€.

Enfin, il a fait un compte-rendu des dépenses et des recettes au 30 juin 2018 :

Dépenses (Entreprises Lochard-Beaucé et Leroy Paysages) : 495 281.30€ HT

Recettes (subventions diverses) : 107 373.53€

Le solde des demandes de D.E.T.R. ne nous est pas encore parvenu.

5 - RAPPORT CONSEIL D'ÉCOLE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'en septembre 2018, le nombre d'élèves scolarisés dans le RPI devrait être de 80 élèves soit 5 de moins que cette année. La répartition sera la suivante :

- 1 classe de PS-MS-GS à 19 élèves avec Mme AMIRAULT
- 1 classe de CP à 19 élèves avec Mme PESCHE

- 1 classe de CE1-CE2 à 20 élèves avec Mme THÉARD
- 1 classe de CM1-CM2 à 22 élèves avec M. LABASQUE

Soit un total de 38 élèves à Maisoncelles et 42 au Bignon

De plus, une remarque a été faite par les parents concernant les enfants qui vont à la garderie. Ces enfants descendent du car et doivent se rendre seuls à la garderie sans présence d'adulte. Les parents demandent s'il serait possible qu'une personne soit présent et accompagne les enfants qui vont à la garderie.

6 - CHANTIERS « ARGENT DE POCHE »

Ils seront au nombre de 9 jeunes à effectuer des petits travaux pour le chantier « Argent de poche » qui aura lieu les semaines 28 et 29.

QUESTIONS DIVERSES

1° - NOMINATION AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur Philippe PLU est désigné pour être membre des commissions suivantes, en remplacement des mêmes fonctions que M. Sébastien LÉVÊQUE, membre décédé :

- Commission Paysage et cadre de vie (bâtiments, fleurissement,...)
- Commission Communication (bulletin municipal, presse, site internet)

Délibération prise à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

2° - FLEURISSEMENT

Le jury régional est passé le mercredi 04 juillet sur la commune de Maisoncelles-du-Maine

3° - DÉCORATION DE NOËL

La commission a décidé de décorer un seul bâtiment à la fois avec une décoration sobre (couleurs froides). Le premier bâtiment décoré sera celui de la mairie avec des rideaux sur les différentes fenêtres. Le coût de ces décorations s'élèverait à 1 211.10€HT avec la société CGED.

Après délibération, les membres du conseil acceptent cet achat pour 1 211.10€HT mais ne sont pas unanimes sur le choix des couleurs.

4° - FLYER

Il n'y aura pas de flyer « Info com » cette année.

5° - REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un coffret de vin a été offert à Monsieur PINOT Emmanuel ainsi qu'à Monsieur VINOUSSE Stéphane pour leur aide dans les travaux effectués dans la salle polyvalente de la commune (porte-manteaux et portes)

6° - INAUGURATION

Monsieur le Maire propose la date du 22 septembre pour l'inauguration de l'aménagement du centre bourg.

7° - CONSULTATION PRÉVOYANCE

La communauté de communes propose aux communes d'adhérer au groupement de commande dans le cadre d'une consultation Prévoyance Maintien de salaire.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent d'adhérer à ce groupement de commande et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

8° - BALAYAGE

Une remarque a été faite sur l'horaire matinal du passage de la balayeuse sur la commune de Maisoncelles-du-Maine.

Séance levée à 22h00